



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2013, À 19H00, À L'HÔTEL DE VILLE DE DELSON SITUÉ AU 50 RUE STE-THÉRÈSE À DELSON.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Thierry Maheu, représentant substitut de la ville de Saint-Constant
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Madame Louise Boucher, directrice générale, Société Gestrans
Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.

Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 décembre 2013;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2013;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de novembre 2013;
- 1.4. Résolution concernant l'adoption du Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier, CIT Roussillon 2013-2018;
- 1.5. Remplacement du représentant du CIT Roussillon au comité de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- 1.6. Calendrier des assemblées 2014;
- 1.7. Nomination d'un représentant de l'AQTIM et d'un substitut ;
- 1.8. Autorisation pour mandater la Société de transport de Montréal pour l'achat de licences d'accès client Windows (CAL);
- 1.9. Adoption du règlement 06-2013 - Horaire hivernal;
- 1.10. Amendement à la résolution 2013-103 Horaire durant la période des fêtes 2013 et gratuité;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 19 novembre 2013;
 - 2.1.1. Analyse sur la pertinence d'un ajout d'arrêt au coin des rues Des Écluses et St-Laurent du circuit 32;
- 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
- 2.3. Souper du comité consultatif des usagers et membres du Conseil;

3. Finances :

- 3.1 États financiers au 30 novembre 2013;

4. Opérations :

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de novembre 2013;
- 4.2. Entente TARSO-CIT Roussillon;
- 4.3. Ligne jaune métro;



5. Bienvenue aux usagers

6. Correspondance

6.1. Correspondance reçue :

- 6.1.1. MTQ - 2013-11-26 / réf. : Ajustement final 2012 - Subvention à l'exploitation;
- 6.1.2. Véolia Transdev Québec inc. - 2013-12-05 / réf. : Modification du nom Veolia Transdev Québec inc. devient Transdev Québec inc.;
- 6.1.3. Véolia Transdev Saint-Philippe. - 2013-12-06 / réf. : Accusé de réception de l'avis sur l'évènement du 31 octobre 2013;

6.2 Correspondance envoyée :

- 6.2.1 Aux membres du Conseil - 2013-11-27 / réf. : Ligne jaune métro;

6.3 Documents divers :

- 6.3.1 Le Courrier - 2013-11-27 / réf. : Prenez l'autobus et donnez à Moisson Laurentides;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

7.1

7.2

7.3

8 Varia :

8.1

8.2

8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

1.1 2013-108 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 17 décembre 2013 avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Autorisation d'achat d'un ordinateur portable;
- 7.2 Avis de motion - Projet de règlement 07-2013 - Ajout de départs à compter de janvier 2014;

Avec le retrait du point suivant :

- 1.5 Remplacement du représentant du CIT Roussillon au comité de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

Et avec le dépôt des documents suivants :

- Synthèse du Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier, CIT Roussillon 2013-2018;

ADOPTÉE

1.2 2013-109 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 novembre 2013 tel que présenté.

ADOPTÉE



1.3 2013-110 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2013

À la suite de la présentation de la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2013.

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
 Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois de novembre 2013 :

CIT Roussillon		COMPTES À PAYER MOIS DE NOVEMBRE 2013			
MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL NO CHEQUE
novembre	A3 TAXI	SERVICE NOVEMBRE 2013	1091	3 670,59 \$	3 670,59 \$ 2839
avril	C.I.T. LE RICHELAIN	vente avril	300413	18,91 \$	
juillet	C.I.T. LE RICHELAIN	JUILLET 2013	41486	55,37 \$	
août	C.I.T. LE RICHELAIN	VENTES BIBLO	41517	1 297,80 \$	
septembre	C.I.T. LE RICHELAIN	VENTES BIBLO	41547	15,88 \$	
octobre	C.I.T. LE RICHELAIN	VENTES BIBLO	41578	475,49 \$	
novembre	C.I.T. LE RICHELAIN	BIBLIO	41608	81,97 \$	1 945,42 \$ 2840
novembre	GESTRANS INC.	TOD SAINTE CATHERINE	9001011023	2 328,24 \$	
décembre	GESTRANS INC.	GESTION DÉCEMBRE	900052362	32 958,35 \$	
décembre	GESTRANS INC.	INTERNET DÉCEMBRE	900054832	459,90 \$	
décembre	GESTRANS INC.	DÉPENSES REFACTURABLES	900101981	1 333,05 \$	
décembre	GESTRANS INC.	COMITÉ USAGERS	900102185	2 433,65 \$	39 513,19 \$ 2841
novembre	INC	IMPRESSION CPE	17477	2 153,60 \$	2 153,60 \$ 2842
novembre	VILLE DE SAINTE-JULIE	FRAIS PROJET SAEIV - AVIS JURIDIQUE	000005	436,76 \$	436,76 \$ 2843
novembre	M. YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 19/11/2013	41597	300,00 \$	300,00 \$ 2844
novembre	COMMUNICAT	COROPLAST - LOGO CIT	26397	51,74 \$	51,74 \$ 2845
novembre	SU	2013	6	93,13 \$	
novembre	SU	AVIS GRILLE TARIFAIRE 2014	2	377,99 \$	471,12 \$ 2846
novembre	TARSO	PROJET COLLECTIF - TARSO	31102013	9 331,51 \$	9 331,51 \$ 2847
novembre	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE NOVEMBRE 2013	15-16-17	420 032,19 \$	420 032,19 \$ 2848
novembre	STM	RECHARGE À DISTANCE	90007028	1 098,72 \$	1 098,72 \$ 2849
novembre	TRANSPORT	LIGNE TRAIN MONTRÉAL / DELSON	Novembre	3 168,00 \$	3 168,00 \$ 2850
TOTAL DES COMPTES À PAYER				482 172,84 \$	482 172,84 \$

ADOPTÉE

1.4 2013-111 RÉOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT VISANT À ASSURER LE TRANSPORT EN COMMUN DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DANS LE RÉSEAU RÉGULIER, CIT ROUSSILLON 2013-2018

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chapitre E-20.1) les conseils intermunicipaux de transport sont tenus de présenter au ministre des Transports un plan de développement en vigueur;

CONSIDÉRANT le Plan de développement visant à assurer le transport des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier 2013-2018 déposé par Société Gestrans lors de l'assemblée du 20 août 2013;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil sont en accord avec le Plan proposé;

CONSIDÉRANT que ce Plan sera soumis au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour approbation;

CONSIDÉRANT que suite à l'approbation du MTQ, La mise en œuvre du plan d'action suivra son cours par la réalisation des actions planifiées selon l'échéancier 2013-2018;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
 Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
 Et résolu à : L'unanimité

D'accepter le Plan de développement visant à assurer le transport des personnes à mobilité réduite dans le réseau régulier 2013-2018 déposé par Société Gestrans lors de l'assemblée du 20 août 2013 et de le transmettre au MTQ pour approbation.

ADOPTÉE



1.5 REMPLACEMENT DU REPRÉSENTANT DU CIT ROUSSILLON AU COMITÉ DE LA CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

Ce point a été retiré de l'ordre du jour pour être reporté à la prochaine assemblée.

1.6 2013-112 CALENDRIER DES ASSEMBLÉES 2014

CONSIDÉRANT que les assemblées ordinaires du CIT Roussillon ont lieu le 3^e mardi de chaque mois à l'exception du mois de juillet où le Conseil fait relâche;

CONSIDÉRANT le calendrier 2014 des assemblées ordinaires déposé;

CONSIDÉRANT qu'à compter du mois de janvier 2014, il est demandé que le caucus débute à 17h30 et que l'assemblée publique soit désormais à 19h30;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu
Appuyée de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'entériner le calendrier 2014 des assemblées ordinaires déposé et que le caucus débute désormais à 17h30 et l'assemblée publique soit à 19h30.

ADOPTÉE

1.7 2013-113 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'AQTIM ET D'UN SUBSTITUT

CONSIDÉRANT la clause 9.6 des règlements généraux de l'Association québécoise de transport intermunicipale et municipale (AQTIM), tel que décrit ci-dessous :

9.6 Les organismes-membres sont représentés par le président ou en son absence le vice-président ou un délégué de l'organisme dûment mandaté et seul le représentant de l'organisme a droit de vote.

CONSIDÉRANT que le président est nommé d'office à titre de représentant à l'AQTIM:

CONSIDÉRANT les divers dossiers communs des AOT à traiter lors des réunions et des assemblées de l'ACIT;

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon souhaite que Monsieur Gilles Meloche soit le représentant officiel du CIT Roussillon au sein de l'AQTIM et que Monsieur Michel Béland soit le représentant substitut;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyée de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

Que Monsieur Gilles Meloche soit le représentant officiel du CIT Roussillon au sein de l'AQTIM et que Monsieur Michel Béland soit le représentant substitut.

ADOPTÉE

1.8 2013-114 AUTORISATION POUR MANDATER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTREAL POUR L'ACHAT DE LICENCES D'ACCÈS CLIENT WINDOWS (CAL)

CONSIDÉRANT que la Société de Transport de Montréal a été mandatée par toutes les AOT pour retenir un système billettique;

CONSIDÉRANT que tout équipement ou périphérique connecté directement ou indirectement à un système Microsoft Windows Server requiert une licence CAL;

CONSIDÉRANT que la dite licence CAL n'a pas été fournie par ACS Solution France



lors du déploiement du système Vente et Perception;

CONSIDÉRANT que l'obtention de la dite licence CAL est nécessaire afin d'être conforme aux droits de licence de Microsoft;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la Société de Transport de Montréal (STM) d'acquiescer les Licences d'Accès Client Windows (CAL) au nom du CIT Roussillon.

Que le CIT Roussillon assume tous les frais inhérents à la dite acquisition.

ADOPTÉE

1.9 2013-115 ADOPTION DU RÈGLEMENT 06-2013 - HORAIRE HIVERNAL

CONSIDÉRANT que lors de la période hivernale, l'achalandage du transport en commun du CIT Roussillon est à la baisse;

CONSIDÉRANT que le conseil désire modifier certains circuits pour établir un horaire durant la période hivernale;

CONSIDÉRANT que les services de Longueuil et de LaSalle sont des services offerts principalement aux étudiants qui fréquentent les établissements scolaires de Longueuil et ville LaSalle.

CONSIDÉRANT que les départs des circuits suivants seront retirés durant la période du 24 décembre 2013 au 19 janvier 2014 inclusivement :

Circuit 200	Circuit 210
Aller 9h15	Aller 6h40
Retour 9h59	Aller 7h45
Aller 12h05	Aller 10h50
Retour 14h25	Retour 11h25
	Retour 13h30

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 06-2013, établissant le retrait temporaire de services aux circuits 200 et 210 durant la période du 24 décembre 2013 au 19 janvier 2014 inclusivement.

ADOPTÉE

1.10 2013-116 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2013-103 HORAIRE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2013 ET GRATUITE

CONSIDÉRANT la résolution 2013-103 adoptant l'horaire durant la période des fêtes 2013-2014

CONSIDÉRANT qu'après analyse, il est souhaitable d'offrir un service régulier le 2 janvier 2014 plutôt qu'un service du samedi;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'amender la résolution 2013-103 afin qu'un service régulier soit offert aux usagers du CIT Roussillon le 2 janvier 2014.

ADOPTÉE



2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 19 DÉCEMBRE 2013

2.1.1 ANALYSE SUR LA PERTINENCE D'UN AJOUT D'ARRÊT AU COIN DES RUES DES ÉCLUSES ET ST-LAURENT DU CIRCUIT 32

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet chez Société Gestrans explique qu'il n'est pas recommandé d'instaurer un point de correspondance à même les circuits locaux. Un tel ajout risque de causer un retard qui impactera plusieurs autres circuits. De plus, l'ajout d'arrêt demandé contrevient aux normes de sécurité routière. Le Conseil souhaite qu'un décompte du nombre d'usagers susceptibles d'utiliser un tel arrêt soit effectué. Un suivi sera fait lors d'une prochaine assemblée.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Monsieur Gilles Meloche président et représentant de la ville de Delson informe les membres du Conseil que suite à la mise en demeure transmise au siège social du fournisseur et pour laquelle la Caution a été mise en copie conforme, le projet avance maintenant plus rapidement.

Des tests d'acceptation provisoire devraient être effectués au cours de la seconde semaine du mois de janvier 2014. Le projet pourrait être mis en service à l'automne 2014.

2.3 SOUPER DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS ET MEMBRES DU CONSEIL

La date du 23 janvier 2014 est retenue pour tenir le souper auquel seront conviés les membres du comité consultatif des usagers, les membres du Conseil et les représentants de Gestrans. Il est demandé de valider la disponibilité d'une salle au musée ferroviaire pour la tenue de cet événement.

2013-117 SOUPER DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS ET MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT qu'il est convenu de tenir un souper auquel seront conviés les membres du comité consultatif des usagers, les membres du Conseil et les représentants de Gestrans;

CONSIDÉRANT que la date du 23 janvier 2014 a été retenue pour la tenue de cet événement;

CONSIDÉRANT qu'un buffet chaud sera servi lors de ce souper pour un montant maximum de 1 000 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la tenue d'un souper le 23 janvier 2014 auquel seront conviés les membres du comité consultatif des usagers, les membres du Conseil et les représentants de Gestrans pour un montant maximum de 1 000 \$ (excluant les taxes applicables).

ADOPTÉE

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2013

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 30 novembre 2013 et explique les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE 2013

Monsieur Jonathan Therrien présente le rapport des opérations pour le mois de novembre 2013. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une diminution de 6,76 % en novembre 2013



comparativement à novembre 2012 pour le transport par autobus. Cette diminution peut être imputable au nombre de journées ouvrables différent entre ces 2 années. Le comparatif mensuel pour le train entre 2012 et 2013 est de -2,32 % pour le mois de novembre. Le comparatif global annuel train et autobus est de 4,65 % pour ce mois.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé trente-cinq (35) plaintes au cours du mois de novembre 2013. Les usagers ont également transmis deux (2) demandes de service. Les véhicules assignés au CIT ont subi neuf (9) bris mécaniques au mois de novembre 2013.

Monsieur Therrien expose la demande d'installation d'un abribus sur la rue Marie-Victorin devant l'hôtel de ville Sainte-Catherine. Il est demandé que l'achalandage de cet arrêt soit présenté au Conseil. Un suivi sera fait.

La demande de dédommagement déposée par un usager est ensuite présentée au Conseil. Le client souhaite obtenir une compensation financière puisque lors d'un trajet le chauffeur du véhicule a effectué quelques erreurs dans la réalisation de son trajet. Suite à l'analyse de l'événement, il est décidé de ne pas autoriser cette demande de compensation. Une seconde demande de remboursement est exposée. La cliente se serait procuré le mauvais titre de transport, et ce durant une période de douze (12) mois et demande que lui soit remboursée la somme payée en trop. Le Conseil ne peut être tenu responsable pour cette erreur, la demande de remboursement est refusée.

Monsieur Thierry Maheu, représentant substitut de la ville de Saint-Constant demande que soit révisée la desserte du quartier des Fleurons ainsi que les nouveaux quartiers de Saint-Constant. Une rencontre sera planifiée avec les représentants de Gestrans pour analyser la demande.

4.2 ENTENTE TARSO-CIT ROUSSILLON

Au cours du mois de novembre, 160 déplacements ont été effectués.

4.3 LIGNE JAUNE MÉTRO

Monsieur Jonathan Therrien informe le Conseil que des travaux nécessiteront la fermeture de la ligne jaune du métro durant 25 fins de semaine en 2014. Une navette sera mise en place pour pallier cette fermeture.

Cette situation ne devrait pas impacter les différents circuits du CIT Roussillon puisque les départs en direction du métro de Longueuil ne sont en service que du lundi au vendredi.

5. BIENVENUE AUX USAGERS

Madame Linda Roberston, représentante du transporteur est présente.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

- 6.1.1 MTQ - 2013-11-26 / réf. : Ajustement final 2012 - Subvention à l'exploitation;
- 6.1.2 Véolia Transdev Québec inc. - 2013-12-05 / réf. : Modification du nom Veolia Transdev Québec inc. devient Transdev Québec inc.;
- 6.1.3 Véolia Transdev Saint-Philippe. - 2013-12-06 / réf. : Accusé de réception de l'avis sur l'évènement du 31 octobre 2013;

6.2 Correspondance envoyée :

- 6.2.1 Aux membres du Conseil - 2013-11-27 / réf. : Ligne jaune métro;

6.3 Documents divers :

- 6.3.1 Le Courrier - 2013-11-27 / réf. : Prenez l'autobus et donnez à Moisson Laurentides

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2013-118 AUTORISATION D'ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon se veut un Conseil sans papier;

CONSIDÉRANT que l'ordinateur personnel de Monsieur Michel Béland ne permet pas la lecture des documents présentés lors des assemblées ordinaires;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon autorise qu'un montant de 1 000 \$



(excluant les taxes applicables) provenant du surplus de ville Sainte-Catherine soit utilisée pour l'achat d'un ordinateur portable compatible;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Thierry Maheu
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser qu'un montant de 1 000 \$ (excluant les taxes applicables) provenant du surplus de ville Sainte-Catherine soit utilisée pour l'achat d'un ordinateur portable compatible.

ADOPTÉE

7.2 2013-119 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 07-2013 - AJOUT DE DÉPARTS À COMPTER DE JANVIER 2014

Monsieur Jocelyn Vachet, président du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 07-2013, établissant l'ajout de départs à compter de janvier 2014 au service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

8. VARIA

Aucun varia.

9. 2013-120 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 21 janvier 2014, à 19h30 à l'Hôtel de ville de Saint-Constant.

ADOPTÉE

10. 2013-121 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Thierry Maheu
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 17 décembre 2013 à 19h35.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier